



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – ANNABA -



DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES COMPETITIONS
SOUS COMMISSION "JEUNES"

PROCES VERBAL N° 03 DU 24-01-2024

RESPONSABLES GESTION JEUNES :

- SELMI BRAHIM
- BOUSSETIOU SARAH

ORDRE DU JOUR :

- Programmation du championnat "JEUNES".
- Homologation des résultats.
- Traitement des affaires litigieuses.

2023-2024

**1) Programmation de la cinquième et la sixième journée
du championnat JEUNES pour les 20 et 26 Janvier 2024.**

2) Homologation des résultats.

3) Traitement de 08 affaires litigieuses.



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 017 RENCONTRE : USMA - ARBBH U15 DU 06-01-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant le non déroulement de la rencontre du fait que le stade "TAMRABET- ANANBA" était fermé.
- Attendu que l'arbitre signale sur son rapport que la fermeture du stade est due à une grève déclenchée par le personnel de l'office (personnel du stade).

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match à reprogrammer à une date ultérieure.**



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 018 RENCONTRE : USMA - ARBBH U17 DU 06-01-2024

Partie arrêtée.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant le l'arrêt de la partie à 15 min de jeu.
- Attendu qu'après la 15 minute de jeu une pluie torrentielle s'est abattue causant l'impraticabilité du terrain.
- Attendu qu'après une attente prolongée, la situation ne s'est pas améliorée, l'arbitre a arrêté définitivement la partie alors que le score était nul (00) à (00).

- **Devant cet état de fait, la commission décide :**
 - **Match à reprogrammer à une date ultérieure.**



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 019 RENCONTRE : OSO - JRBBM U19 DU 12-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant le non déroulement de la rencontre.
- Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match l'arrivée tardive de l'équipe visiteuse "JRBBM" et cela 20 minutes après l'heure prévue du coup d'envoi.
- Attendu qu'après la vérification et identification des joueurs, l'arbitre invita le club recevant "OSO" de procéder au changement des maillots que sont de même couleur que ceux de l'équipe visiteuse.
- Attendu qu'après un laps de temps accordé à l'équipe locale, l'opération du changement des maillots n'a pas eu lieu.
- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe OSO et en attribue le gain à l'équipe JRBBM qui marque 03 points et 03 buts à 00, plus une amende de 15.000,00DA pour l'équipe OSO circulaire N°04-FAF du 15-11-2023.
 - **Une amende de 15.000,00DA** pour le JRBBM pour l'arrivée tardive circulaire FAF N° 04 du 15-11-2024.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 020 RENCONTRE : JSBCM - CRBD U19 DU 13-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBCM.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe JSBCM.
- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBCM.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe CRBD qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00DA** est infligée à l'équipe JSBCM circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 021 RENCONTRE : CRBHB - ESAA U15 DU 13-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence du service d'ordre.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe CRBHB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ESAA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00DA** est infligée à l'équipe CRBHB circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 022 RENCONTRE : CRBHB - ESAA U17 DU 13-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence du service d'ordre.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe CRBHB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ESAA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00DA** est infligée à l'équipe CRBHB circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 023 RENCONTRE : CRBHB - WBM U19 DU 19-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence du service d'ordre.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe CRBHB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe WBM qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00DA** est infligée à l'équipe CRBHB circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(2^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 024 RENCONTRE : OSO - IRBD U15 DU 20-01-2024

Non déroulement de la rencontre.

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe OSO.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe OSO.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBD qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00DA** est infligée à l'équipe OSO circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 24-01-2024